

# Asie du Sud



**Bangladesh**

**Inde**

**Népal**

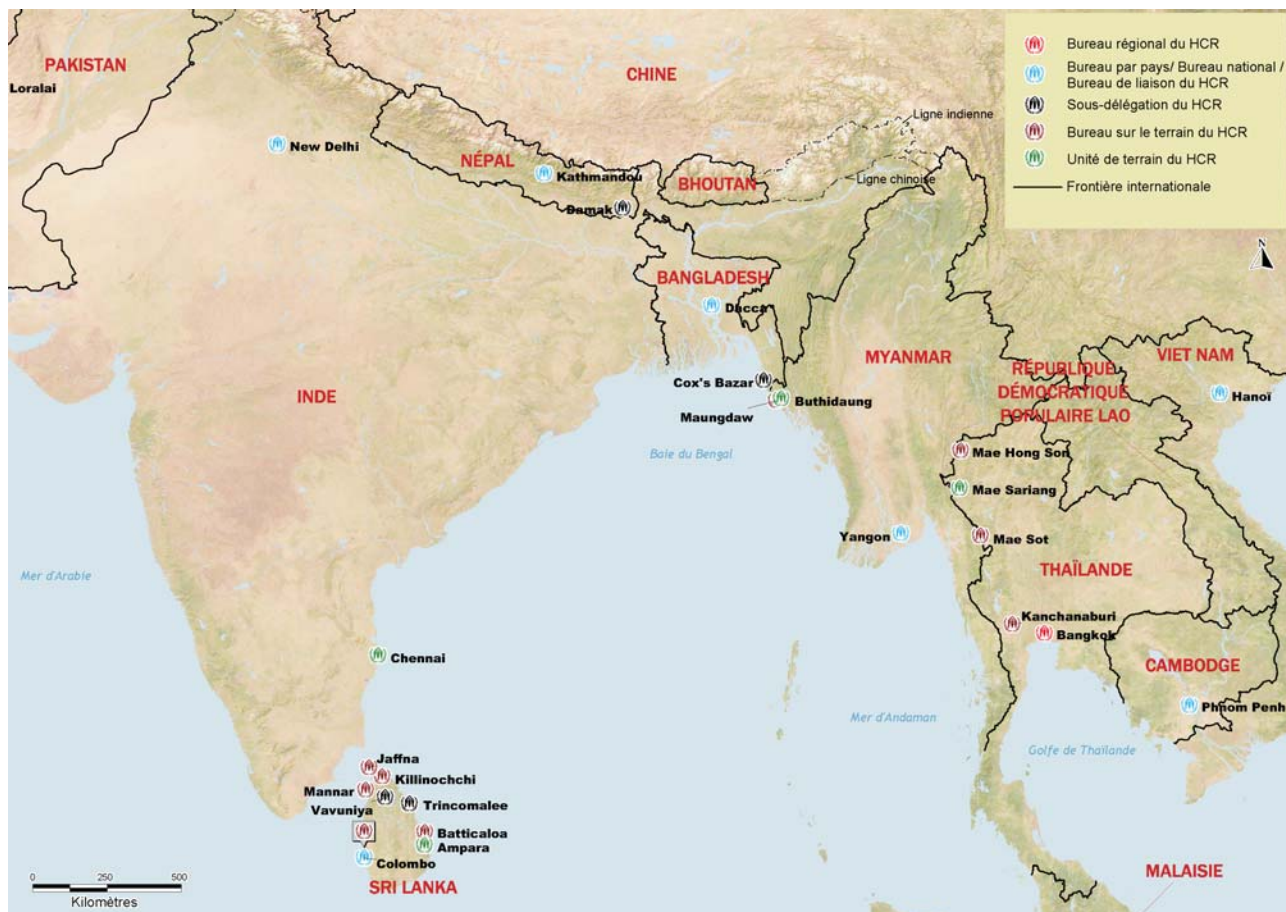
**Sri Lanka**



## | FAITS MARQUANTS |

- À Sri Lanka, le HCR dirige les secteurs de la protection et des abris, y compris la coordination et la gestion des camps et les articles non alimentaires. À ce titre, il a coordonné l'intervention humanitaire internationale en faveur de plus de 280 000 déplacés durant la dernière phase du conflit opposant les forces gouvernementales aux Tigres libérateurs de l'Etat tamoul (LTTE). Le suivi assuré en matière de protection et les autres interventions menées par le HCR ont permis d'assurer la sécurité et le respect des droits fondamentaux des déplacés internes. Ses efforts de plaidoyer ont revêtu une importance particulière, compte tenu des limites imposées aux organisations en termes d'espace humanitaire et d'accès aux personnes relevant de leur compétence.
- Au Népal, un an seulement après le lancement d'une vaste opération de réinstallation, plus de 25 500 réfugiés sont partis refaire leur vie dans des pays tiers. Au cours de l'année 2009, quelque 17 400 réfugiés ont été réinstallés et la population des camps est passée d'environ 102 000 à moins de 86 000 individus.
- Au Bangladesh, les Nations Unies ont lancé une initiative conjointe sur deux ans pour un montant de 33 millions de dollars E.-U. Cette initiative vise les communautés qui vivent à l'extérieur des camps dans les districts de Teknaf et d'Ukhiya. Les populations non enregistrées et les communautés d'accueil bangladaises devraient ainsi bénéficier d'une aide au développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, des moyens de subsistance, ainsi que de la nutrition et de la sécurité alimentaire.
- En Inde, où la sécurité constitue un sujet de préoccupation croissant pour le Gouvernement et où le nombre d'étrangers (y compris de demandeurs d'asile faisant appel au HCR) est en constante augmentation, l'Organisation a rationalisé ses procédures en sous-traitant l'enregistrement avec un partenaire d'exécution. Elle a également mis en place une approche ciblée en matière de détermination du statut de réfugié, afin de garantir l'enregistrement des demandeurs d'asile dans un délai de trois semaines et une réduction considérable du temps de traitement des dossiers.
- À Sri Lanka, le HCR a acheminé 5 000 tentes par avion pour compléter son intervention d'urgence en faveur des déplacés au plus fort de la crise, en mai 2009. L'Organisation a fourni environ 16 700 tentes et kits de construction d'abris d'urgence. Elle a également distribué des articles non alimentaires à quelque 38 200 familles de déplacés accueillies dans des camps de fortune.
- Au Népal, le HCR a étroitement coopéré avec les membres de l'Assemblée constituante et d'autres acteurs clés pour revoir certaines dispositions du projet de Constitution relatives à la citoyenneté qui pourraient donner lieu à des cas d'apatridie.

Dans ce centre informatique de quartier, situé au Bangladesh, les réfugiés peuvent utiliser la technologie informatique, notamment l'accès à internet, à des fins éducatives, d'aide à la gestion des microentreprises ou de renforcement des moyens d'existence.



## Environnement opérationnel

Le 17 mai 2009, le Gouvernement sri-lankais a annoncé la fin de 26 ans de conflit avec les LTTE. Avant la cessation des hostilités, la population de la région du Vanni a été confrontée à de graves problèmes d'insécurité, auxquels est venue s'ajouter une pénurie de vivres et d'équipements de base. Dans le même temps, la communauté humanitaire n'a bénéficié que d'un accès extrêmement limité à cette population.

L'afflux massif de déplacés fuyant la zone de conflit aux mois d'avril et de mai a constitué un immense défi pour le HCR et ses partenaires, qui se sont efforcés de répondre à leurs besoins essentiels. Au plus fort de la crise, plus de 280 000 personnes ont été accueillies sur 42 sites. Ceux-ci sont demeurés surpeuplés jusqu'à ce que le Gouvernement accélère la libération des personnes vulnérables et entame le processus de retour en août 2009.

Outre les déplacés hébergés dans ces camps, environ 11 000 personnes soupçonnées d'avoir des liens avec les LTTE ont été séparées et envoyées dans des camps de réhabilitation non officiels. De plus, 29 000 individus ayant des besoins spécifiques, tels que des personnes âgées, des enfants et des femmes enceintes, ont été libérés par les autorités et confiés aux soins de familles ou de communautés d'accueil. À la fin de l'année 2009, environ 156 000 personnes avaient regagné leur district d'origine et leur propre domicile ou trouvé refuge dans des familles d'accueil.

Le processus de paix entamé au Népal est demeuré fragile en 2009, car les différends entre les partis politiques ont conduit à de fréquentes controverses. Le Gouvernement dirigé par le Parti communiste du Népal (maoïste) a démissionné au début du mois de mai, et un Gouvernement de coalition entre les autres grands partis a été formé le 23 mai 2009. Ce dernier s'est retrouvé confronté à deux grands défis : la réhabilitation attendue de longue date des anciens combattants maoïstes et

leur intégration au sein de l'armée népalaise, ainsi que la revendication d'autonomie de la minorité ethnique vivant dans la région du Teraï.

Le Bangladesh a été fortement touché par la crise économique mondiale. Les communautés les plus déshéritées ont été parmi les plus gravement frappées, ce qui a contribué à un ressentiment croissant à l'encontre des réfugiés. Vers la fin de l'année, l'augmentation du nombre de réfugiés non enregistrés s'installant de manière informelle à l'extérieur du camp de Kutupalong a suscité des inquiétudes, en raison d'un fort taux de malnutrition et de conditions sanitaires déplorables. La décision du Gouvernement de considérer une forme d'identification pour ces personnes a constitué une avancée positive et reflète la coopération constructive avec le HCR.

En Inde, les problèmes de sécurité intérieure ont joué un grand rôle en 2009. Le pays a connu de nombreux affrontements avec des factions maoïstes, un litige frontalier avec la Chine et des frictions persistantes avec le Pakistan depuis les attentats terroristes perpétrés à Mumbai en 2008. L'Inde a cependant accordé l'asile à un grand nombre de réfugiés venus des pays environnants. En raison des liens étroits entretenus avec l'Afghanistan, une pression croissante s'est exercée pour que le statut des demandeurs d'asile afghans soit déterminé dans les meilleurs délais. Sri Lanka est demeuré un sujet d'intérêt pour l'Inde, qui lui a fourni une aide et un appui considérables et a soutenu les efforts de réconciliation de cette nation déchirée par la guerre. Le bureau du HCR à Chennai a facilité le rapatriement librement consenti des réfugiés sri-lankais vers les régions déclarées sûres.

## Réalisations et impact

À Sri Lanka, le HCR a appuyé et renforcé les réseaux de protection composés d'institutions des Nations Unies, d'ONG locales et internationales et des organes gouvernementaux

concernés. Dirigés par le HCR, les réseaux de protection dans les districts et à Colombo ont permis d'identifier les risques, de concevoir des stratégies et des interventions et d'entreprendre des plaidoyers. Les efforts de plaidoyer de l'Organisation se sont d'ailleurs avérés particulièrement utiles et ont contribué à élargir l'espace humanitaire et l'accès offert à de nombreux acteurs.

Outre les quelque 25 500 réfugiés qui ont déjà quitté le Népal pour des pays tiers, plus de 21 000 réfugiés supplémentaires ont été orientés vers des pays de réinstallation. L'un des meilleurs indicateurs de la réussite du programme de réinstallation à ce jour est le taux d'acceptation des pays d'accueil, qui se situe aux alentours de 99 pour cent.

Au Bangladesh, de nombreux progrès ont été accomplis en termes de protection. Le HCR a délivré à tous les réfugiés enregistrés âgés de plus de cinq ans une carte d'identité munie d'une photo, dont la validité est reconnue par les forces de l'ordre. Afin de renforcer la nouvelle structure de gestion des camps de réfugiés, 65 chefs de communautés (dont 12 femmes) ont été formés aux techniques de direction et à la gestion des conflits, ce qui a permis de régler les litiges mineurs au niveau local et d'accroître la confiance entre les responsables.

Deux organisations de jeunesse et six groupements de femmes ont également été créés dans les camps de réfugiés du Bangladesh, afin de traiter des questions telles que les moyens de subsistance, la violence sexuelle et sexiste et l'autogestion des communautés. Bien que les procédures standard relatives à la violence sexuelle et sexiste aient été révisées, cette question devra faire l'objet d'une attention supplémentaire, tout comme celle de la protection de l'enfance. Dans le cadre d'un plan global de recherche de solutions durables, 450 réfugiés ont été réinstallés dans six pays au cours de l'année 2009.

En Inde, l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés reconnus comme tels a contraint le HCR à réorienter ses activités d'assistance vers les personnes qui en ont le plus besoin. L'organisation s'est avant tout efforcée d'aider les demandeurs d'asile et les réfugiés qui le souhaitaient à accéder aux établissements publics en matière de santé et d'éducation. Elle a également mis l'accent sur l'amélioration des moyens d'existence des réfugiés.

Tous les demandeurs d'asile présents en Inde ont été enregistrés dans un délai de trois semaines après leur prise de contact avec le HCR. La réinstallation a été employée comme instrument de protection, avec le dépôt de 549 demandes. En raison, principalement, des lenteurs de l'administration, seuls 218 réfugiés afghans d'origine hindoue et sikh ont obtenu la nationalité indienne. Lorsque le conflit qui sévissait à Sri Lanka s'est apaisé, de nombreux Sri-Lankais réfugiés en Inde ont adopté une attitude attentiste. Sur le millier de personnes initialement prévues, seuls quelque 820 réfugiés ont regagné Sri Lanka avec l'aide du HCR.

## Contraintes

Au Népal, en dépit des appels à la grève régulièrement lancés par différents partis politiques et diverses organisations, le HCR et ses partenaires ont pu accéder aux camps de réfugiés tout au long de l'année. Les grèves ont néanmoins retardé la livraison de vivres et d'articles non alimentaires dans les camps. La réinstallation des réfugiés qualifiés et expérimentés, en particulier dans le domaine de la santé et de l'éducation, a entraîné des difficultés en termes de maintien de la qualité des services dispensés dans les camps.

Au Bangladesh, le HCR a observé une dégradation progressive de la situation des personnes non enregistrées relevant de sa compétence, en raison de l'attitude hostile de la

population locale. Par conséquent, un nombre croissant de réfugiés non enregistrés se sont déplacés vers un camp de fortune situé aux abords de Kutupalong. L'accroissement de cette population s'est accompagné d'une détérioration des conditions de vie qui a suscité de vives inquiétudes, en raison d'un fort taux de malnutrition et de conditions sanitaires déplorable.

À Sri Lanka, l'intensification du conflit survenue en début d'année a limité l'accès des organisations humanitaires aux civils déplacés dans les zones de combats. L'accès aux camps s'est amélioré en cours d'année. Les conditions de vie sur ces sites sont toutefois demeurées difficiles jusqu'à l'accélération des retours en octobre et le rétablissement d'une certaine liberté de mouvement au début décembre.

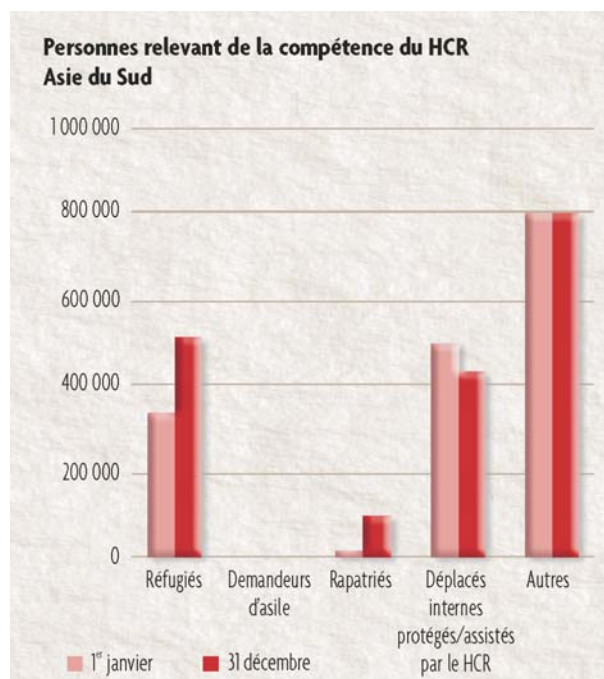
Le mouvement de retour a d'abord été entravé par le manque d'informations, qui a à son tour limité les possibilités de planification et de coordination des organisations participant au processus. Certains retours vers des zones n'ayant pas encore été déclarées sûres en raison de la présence de mines et d'engins non explosés ont suscité des inquiétudes. Le fait que de nombreuses ONG ne puissent pas accéder aux zones de retour a engendré une charge supplémentaire pour le HCR, en le contraignant à mettre directement en œuvre certains programmes.

En Inde, la préservation de l'espace de protection offert aux demandeurs d'asile afghans a constitué un défi de taille. Considérant la tenue d'élections en Afghanistan comme le signe d'un retour à la normale dans ce pays, le Gouvernement indien a estimé qu'il n'était plus nécessaire pour les Afghans de chercher asile à l'étranger. De nombreuses interventions ont été effectuées auprès des autorités pour que les demandeurs d'asile afghans continuent d'avoir accès aux procédures du HCR. L'Organisation est également intervenue pour que soient réduits les obstacles administratifs auxquels se heurtent les réfugiés birmanes et afghans pour obtenir des permis de séjour et des renouvellements ou des prolongations de visas, et pour que soit reconsidérée l'imposition de lourdes peines aux personnes ayant dépassé la limite de validité de leur visa.

## Opérations

Les opérations du HCR au Népal, au Bangladesh et à Sri Lanka sont décrites dans des chapitres distincts.

En Inde, le nombre élevé de demandeurs d'asile prenant contact avec le HCR a nécessité une révision des procédures



opérationnelles de l'organisation. Il a notamment fallu réduire le délai d'enregistrement, afin de veiller à ce que les personnes ayant des besoins spécifiques ou des problèmes de protection particuliers soient identifiées et bénéficient de procédures accélérées pour la détermination de leur statut. Parallèlement, les systèmes de détermination du statut de réfugié ont été rationalisés et les effectifs ont été accrus.

Afin de faire face aux attentes de plus en plus irréalistes des réfugiés, le recours à la réinstallation n'a plus été utilisé comme solution durable mais davantage comme un instrument de protection par les personnes dont la sécurité ne peut être assurée en Inde. Dans le même temps, les efforts d'information directe

ont été étendus à tous les groupes et la communication a été considérablement développée.

## Informations financières

Les budgets du HCR en Asie du Sud ont continué à progresser en 2009. Cette hausse découle principalement de la crise à Sri Lanka, de l'opération de réinstallation au Népal, de la nécessité d'améliorer les services dans les camps au Bangladesh et de l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés reconnus comme tels en Inde.

Budget et dépenses pour l'Asie du Sud (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Bangladesh	6 809 089	117 214	6 926 303	6 399 435	117 214	6 516 648
Inde	5 146 054	0	5 146 054	4 507 540	0	4 507 540
Népal	12 538 757	0	12 538 757	10 197 944	0	10 197 944
Sri Lanka	5 755 464	32 508 295	38 263 759	5 281 889	29 367 288	34 649 177
Activités régionales	100 000	0	100 000	0	0	0
<b>Total</b>	<b>30 349 364</b>	<b>32 625 509</b>	<b>62 974 873</b>	<b>26 386 808</b>	<b>29 484 501</b>	<b>55 871 309</b>

Note: N'inclut pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».

Contributions volontaires pour l'Asie du Sud (dollars E.-U.)				
Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Bangladesh	Allemagne	431 655		431 655
	Australia for UNHCR	146 133		146 133
	Australie	840 647		840 647
	Commission européenne	1 857 389		1 857 389
	Deutsche Stiftung für UNO (Allemagne)	15 060		15 060
	Donateurs privés en Chine	392 045		392 045
	États-Unis d'Amérique	1 309 364		1 309 364
	Japan Association for UNHCR	163 436		163 436
	Japon	309 917		309 917
	S.A.R. Princesse Haya Bint Al Hussein (Émirats arabes unis)	18 000		18 000
	USA for UNHCR	50 000		50 000
<b>Sous-total - Bangladesh</b>		<b>5 533 647</b>		<b>5 533 647</b>
Inde	Australie	43 785		43 785
	États-Unis d'Amérique	1 701 692		1 701 692
	S.A.R. Princesse Haya Bint Al Hussein (Émirats arabes unis)	125 400		125 400
<b>Sous-total - Inde</b>		<b>1 870 877</b>		<b>1 870 877</b>
Népal	Australie	603 275		603 275
	Commission européenne	2 145 923		2 145 923
	États-Unis d'Amérique	3 216 269		3 216 269
	Fonds de l'OPEP pour le développement international	26 500		26 500
	Fonds de secours d'urgence	49 503		49 503
	Japan Association for UNHCR	71 810		71 810
	Japon	1 859 504		1 859 504
	Royaume-Uni	75 379		75 379
<b>Sous-total - Népal</b>		<b>8 048 163</b>		<b>8 048 163</b>

Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Sri Lanka	Allemagne		616 711	616 711
	Andorre		10 138	10 138
	<i>Australia for UNHCR</i>		355 944	355 944
	Australie		2 019 278	2 019 278
	Brésil		46 500	46 500
	Canada		1 833 058	1 833 058
	Commission européenne	1 430 615	1 204 317	2 634 932
	Danemark		1 054 223	1 054 223
	<i>Deutsche Stiftung für UNO (Allemagne)</i>		110 251	110 251
	Donateurs privés - Canada		29 601	29 601
	Donateurs privés - China	44	3 782	3 826
	Donateurs privés - Italie		32 700	32 700
	Donateurs privés - Luxembourg	87		87
	Donateurs privés - Royaume-Uni		9 934	9 934
		Donateurs privés - Sri Lanka <sup>1</sup>		38 926
Donations en ligne au Siège (Suisse)			4 666	4 666
<i>España con ACNUR (Espagne)</i>			3 380	3 380
Estonie			58 423	58 423
États-Unis d'Amérique		1 400 000	7 691 100	9 091 100
Fédération de Russie		500 000		500 000
Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)		895 572	4 964 335	5 859 907
France			1 220 472	1 220 472
Inde			2 491 713	2 491 713
Italie			367 589	367 589
Japon		1 033 058	934 579	1 967 637
Liechtenstein			40 052	40 052
Luxembourg		143 062	399 142	542 203
Norvège			4 020 970	4 020 970
Royaume-Uni			2 006 568	2 006 568
Suède			1 812 474	1 812 474
Suisse		217 581	214 483	432 064
<i>USA for UNHCR</i>		9 989	9 989	
<b>Sous-total - Sri Lanka</b>		<b>5 620 018</b>	<b>33 605 297</b>	<b>39 225 315</b>
<b>Total</b>		<b>21 072 704</b>	<b>33 605 297</b>	<b>54 678 001</b>

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les «activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat».

<sup>1</sup> Inclut la donation de 34 139 dollars E.-U. de HSBC Ltd pour les opérations du HCR à Sri Lanka.

